



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 24 août 2021 par le Vice-Président et Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences de la Région wallonne sur un projet d'arrêté ministériel 'portant exécution de l'article 2, § 2, de l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} juillet 2021 relatif aux incitants visant des équipements réduisant la consommation d'énergie et les émissions sonores d'un véhicule pour l'année budgétaire 2021', portant le numéro 70.099/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 23 septembre 2021, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.